

et l'absorbait tout entier. Il languissait dans un lâche repos. Ses généraux et ses soldats en étaient indignés et en frémissaient. Ils ne pouvaient supporter de voir leur souverain s'abandonner à la mollesse dans les bras d'une femme. Le prince se réveilla; il voulut montrer qu'il savait commander à ses passions bien loin d'en être l'esclave, et, à la suite d'un repas somptueux qu'il avait fait préparer, il trancha de son propre glaive la tête d'Irène, chef-d'œuvre de la nature. Tel était le sujet de cette tragédie. Lorsqu'elle fut jouée, l'auteur était encore dans les premières années de l'adolescence. Plus tard, il s'appliqua si bien à limer et à polir cette œuvre que si elle reparaissait aujourd'hui, elle obtiendrait certainement un haut degré d'estime et de réputation. Basset composa soit en prose, soit en vers beaucoup d'autres ouvrages excellens dans leurs genres; mais, peu jaloux des suffrages du public et des louanges qu'ambitionnent tant de gens qui n'en méritent point, il n'appréciait pas lui-même à leur juste valeur ces productions de son génie. Distrait d'ailleurs, à cette époque, par la multitude des affaires dont il était chargé, il prit congé des Muses, sans toutefois renoncer entièrement à leurs faveurs. Prêt au contraire à les courtiser encore, si le sort lui ménageait des loisirs, il conserve et nourrit dans son ame l'amour qu'il leur a voué dès ses plus jeunes ans. Aussi plein de probité que de lumières, il ne regarde comme honnête et bon que ce qu'approuvent les hommes spirituels, et comme spirituel que ce qu'approuvent les honnêtes gens. Le cardinal Alphonse de Richelieu, et Camille de Neuville, tous les deux archevêques de Lyon, l'ont choisi successivement pour leur secrétaire dans la partie de leur administration qui concerne les fonctions du sacerdoce. On peut dire qu'il a relevé et honoré cet emploi par la manière dont il s'en est acquitté jusqu'à ce jour, et qu'il s'y est fait distinguer autant par les qualités de son cœur que par celles de son esprit. »

Nous ne pousserons pas plus loin nos investigations; nous les soumettons à l'examen de M. Jules Taschereau, et nous avons quelques raisons de croire qu'elles le mettront un jour dans le cas de faire de nouvelles additions à son intéressante monographie de la vie et des ouvrages du prince de nos auteurs comiques.

A. P.

L'article qu'on vient de lire a été inséré dans le *Courrier de Lyon* du 5 octobre dernier; il n'a point échappé à M. Dagier, et le savant historiographe de notre grand Hôtel-Dieu a cru devoir à M. P. la satisfaction d'une réponse qui a été consignée dans le *Courrier* du 25 novembre. Il résulte des nouvelles investigations auxquelles s'est livré M. Dagier, que le texte des deux pièces dont il a parlé à l'année 1637 de son *Histoire* n'existe point dans les archives du grand Hôtel-Dieu, et qu'il n'en a été fait mention que dans une délibération des recteurs du 21 février 1637, où l'on voit que la troupe de comédiens récemment arrivée à Lyon avait donné sa première représentation au bénéfice des pauvres malades